

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

Présents: Jonathan ARANDA, Carine BOISSY, Christophe COGNET, Fabienne DEGRAVE, Fabienne FERRAN, Ludivine GRESSIER, Pascale LABEDENS, Jean-Marie LE LAY, Françoise LERDA, Joël PÉRISSÉ, Jean-Claude PONCÉ, Danièle POUEYMIDANET, Damien SABATHÉ, Franck SCHERRER.

Excusés: Pascal CHASSERIAUD.

Secrétaire de séance : Françoise LERDA.

19h30, le quorum est atteint. La séance peut commencer.

## **1- Approbation du compte-rendu des conseils précédents**

- Le compte-rendu du conseil municipal du 17/12/2020 avait été transmis aux conseillers municipaux par courriel le 21/12/2020, Mme FERRAN avait signalé une phrase à rectifier.

Mme le Maire ayant pris en compte la régularisation, elle demande l'approbation de ce compte-rendu. Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

- Le compte-rendu du conseil municipal du 22/01/2021 ayant été transmis aux conseillers municipaux par courriel le 27/01/2021, Mme le Maire demande l'approbation de ce document.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2- Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2020**

Madame le Maire indique au conseil municipal que le service de gestion comptable a validé le compte de gestion 2020 correspondant au compte administratif (bilan comptable) 2020 des trois budgets communaux.

Elle présente les comptes administratifs et les comptes de gestion 2020 et précise qu'il convient de voter sur ces sujets :

## BUDGET ASSAINISSEMENT

2020	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	39 528,20			109 618,68	39 528,20	109 618,88
Opérations de l'exercice	54 820,88	89 779,41	113 893,64	101 022,82	168 714,52	190 802,23
<b>Total</b>	<b>94 349,08</b>	<b>89 779,41</b>	<b>113 893,64</b>	<b>210 641,50</b>	<b>208 242,72</b>	<b>300 420,91</b>
Résultat de clôture	4 569,67			96 747,86		92 178,19
Restes à réaliser						
Total cumulé	4 569,67			96 747,86		
<b>Résultat définitif</b>	<b>4 569,67</b>			<b>96 747,86</b>		<b>92 178,19</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide ces résultats à l'unanimité des membres présents.

## BUDGET LOTISSEMENT

2020	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	900,00	900,00	900,85	900,85	1 800,85	1 800,85
<b>Total</b>	<b>900,00</b>	<b>900,00</b>	<b>900,85</b>	<b>900,85</b>	<b>1 800,85</b>	<b>1 800,85</b>
Résultat de clôture						
Restes à réaliser						
Total cumulé						
Résultat définitif						

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide ces résultats à l'unanimité des membres présents.

## BUDGET PRINCIPAL

2020	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	90 014,75			322 322,88	90 014,75	322 322,88
Opérations de l'exercice	54 143,88	234 653,27	229 714,99	284 934,79	283 858,87	519 588,06
<b>Total</b>	<b>144 158,63</b>	<b>234 653,27</b>	<b>229 714,99</b>	<b>607 257,67</b>	<b>373 873,62</b>	<b>841 910,94</b>
Résultat de clôture		90 494,64		377 542,68		468 037,32
Restes à réaliser	66 617,20				66 617,20	
Total cumulé	66 617,20	90 494,64		377 542,68	66 617,20	468 037,32
<b>Résultat définitif</b>		<b>23 877,44</b>		<b>377 542,68</b>		<b>401 420,12</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide ces résultats à l'unanimité des membres présents.

### **3- Désignation d'un représentant à la commission locale d'évaluation des charges (CLECT)**

Madame le Maire explique que le travail d'évaluation des charges rattachées aux compétences transférées par les communes à la communauté de communes est mené sous l'égide d'une commission locale (CLECT).

L'évaluation des charges est une phase indispensable pour assurer la neutralité financière de ces transferts aussi bien pour le budget communal que pour le budget communautaire. Elle sert de base à la détermination du « volet charges » de l'attribution de compensation (AC) qui sera ensuite ajusté à chaque nouveau transfert de compétence.

La CCAM demande à chaque commune de désigner un membre du conseil municipal comme représentant à la CLECT.

Après avoir demandé si l'un d'eux se portait candidat à cette représentation et après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Mme Françoise LERDA à l'unanimité des membres présents.

### **4- Plan communal de sauvegarde**

Madame le Maire informe le conseil municipal que Monsieur le Préfet, dans un courrier du 12 février 2021, a rappelé aux maires l'obligation de rédiger un plan communal de sauvegarde pour les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) notamment.

Il est annoncé qu'un nouvel état des lieux des PCS sera réalisé prochainement.

Madame le Maire rappelle que le plan communal de sauvegarde existe depuis 2017, que le conseil municipal avait listé les personnes dites vulnérables lors d'un précédent conseil du 17/12/2020.

Elle informe avoir travaillé à la mise à jour avec Mme POUEYMIDANET.

Elle propose au conseil municipal les mises à jour des pages 1 à 46.

Mme DEGRAVE propose de mettre à jour la liste des habitants de la route des Pyrénées (pages 27 et 28 du PCS).

### **5- Travaux**

- Passerelle  
Mme le Maire souhaite féliciter l'employé communal, M. BARO, ainsi que M. PÉRISSÉ pour la réalisation de la passerelle du Plech.
- Nids de poule  
M. PÉRISSÉ indique qu'une corvée de goudron à froid afin de combler les nids de poule a été effectuée par M. BARO, employé communal, M. LE LAY, conseiller municipal et lui-même.
- Rue de l'Eglise  
Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, ainsi que la pose du nouvel éclairage public sont achevés.  
La société GEOVIA doit intervenir prochainement pour la réfection de la voirie et pour redimensionner l'ilôt central arboré afin que les bus scolaires puissent tourner de manière plus aisée.

- Cami dou Plech  
La pose des gaines et le câblage de la fibre sont effectués.  
Les dernières habitations recevront prochainement un courrier d'ORANGE leur annonçant la possibilité de demander la fibre.
- Assainissement collectif  
Une étude est envisagée pour vérifier le réseau d'assainissement collectif sur la partie nord du village (cami dou Baradat).
- Route de Saint-Lézer  
La chaussée de cette route est endommagée.  
Les communes de VIC-EN-BIGORRE, de PUJO et SAINT-LEZER doivent s'entendre pour réaliser ces travaux. Des devis ont été effectués.  
Nous sommes dans l'attente d'un rendez-vous avec la commune de VIC-EN-BIGORRE.

## **Informations et questions diverses**

### **ONE**

M. PÉRISSÉ indique que l'ONF a constaté que des quads, motos et voitures empruntaient des sentiers forestiers communaux qui leur sont exclusivement réservés.

L'ONF demande l'autorisation au conseil municipal de positionner des panneaux interdisant l'accès à ces véhicules à moteur.

Le conseil municipal est favorable à cette installation de signalisation, toutefois il est demandé d'apporter des précisions sur l'accès à ces sentiers par les chasseurs.

### **Elections régionales et départementales**

Ces élections auront lieu les 13 et 20 juin prochains.

La présence des conseillers municipaux est primordiale pour organiser les deux bureaux de vote.

Le planning de présence des conseillers sera réalisé ultérieurement.

### **Programme national ponts**

Par courrier du 22 février 2021, la Préfecture a informé les maires du lancement du programme national Ponts, une des actions du plan « France Relance ».

Ce programme permet de bénéficier gratuitement d'un recensement et d'une évaluation des ponts et de leurs murs supportant la voirie communale.

Les communes intéressées doivent répondre à une enquête en ligne.

Madame le Maire envisage de répondre favorablement à ce diagnostic gratuit concernant le pont de la route de Talazac.

### **Cérémonie du 19 mars 1962**

Elle se déroulera dans le strict respect des mesures gouvernementales vendredi 19 mars à 15 heures.

## **Ecole**

Par courriel de la CCAM du 26 février, Mme le Maire a été informée des remplacements :

- de Mme MARIETTE qui était à la garderie et à la cantine par Mme AVRIL,
- de Mme MAGRI qui effectuait le ménage par Mme FROMONT,
- de Mme FROMONT, accompagnatrice au bus, par Mme MARIETTE.

## **Conseil d'école**

Le conseil d'école s'est tenu le 9 mars en comité restreint .

Les effectifs prévus à la rentrée de septembre 2021 sont les suivants :

- 15 à l'école maternelle de SAINT-LEZER,
- 39 à l'école élémentaire de PUJO.

Les enfants ne pratiquent plus de sport en salle. Leurs sorties aux spectacles et piscine sont annulées.

## **Location de la salle multi-activités**

Les aménagements futurs de la scène (vidéo-projecteur, écran, enceintes) vont entraîner un nouveau règlement dans la location de la salle.

Mme le Maire demande à Mme POUUEYMIDANET de l'aider à la mise à jour de ce nouveau règlement d'autant que les personnes viennent demander la disponibilité de la salle pour la fin de l'année.

## **Incivisme**

Une des tables de pique-nique installée au Plech a été déplacée sans autorisation de la municipalité.

Mme le Maire demande à ce qu'on la prévienne lorsque des habitants sont témoins d'acte d'incivisme.

## **Réunion des maires du canton**

Mme le Maire informe que les 22 maires du canton de Vic-en-Bigorre se réuniront le 20 mars à PUJO.

## **ORANGE**

Mme le Maire indique avoir été saisie par 5 personnes qui, pour avoir la fibre, demandaient la réalisation de travaux de voirie à la charge de la commune.

Mme le Maire a demandé à ce que le bulletin municipal intègre un article sur le fait qu'il revient à ORANGE de réaliser les travaux pour que les usagers obtiennent le réseau de la fibre optique.

La commune n'est pas responsable de ces travaux.

## **PLUI**

L'enquête publique se termine le 19 mars à 17 heures.

Madame le Maire informe avoir demandé le maintien de la zone d'activités économique au nord du village auprès du commissaire enquêteur.

## **Travaux des commissions**

- Commission communale des impôts directs (CCID) s'est réunie le 4 mars.
- Commission communication : bulletin distribué le week-end dernier.
- Commission travaux : réaménagement de l'agence postale : 3 scénarii proposés par La Poste .

Mme POUEYMIDANET indique que la commission vie locale se réunira le 12 mars.

## **Propositions de motions**

Madame le Maire informe avoir reçu deux propositions de motion : une concernant la défense du secteur énergétique d'un syndicat d'Energies Béarnn Bigorre, l'autre du collectif Alternatives Locales Citoyennes contre l'implantation d'un fast-food et d'un hard discounter sur la zone commerciale du Marmajou à MAUBOURGUET.

Elle indique que si le conseil municipal souhaite se prononcer favorablement à ces motions, elles feront l'objet d'une délibération lors d'un prochain conseil.

Lecture faite des courriers et après échanges sur ces propositions de motion, le conseil municipal ne souhaite pas se prononcer en faveur des demandeurs.

## **Point sur les décisions communautaires :**

Madame le Maire informe le conseil municipal des dernières décisions du conseil communautaire du 25 février dernier. Cette réunion était filmée pour la première fois.

Madame le Maire rappelle que les conseillers peuvent retrouver les compte-rendus des conseils et des commissions communautaires sur l'extranet de la CCAM.

Mme POUEYMIDANET ajoute que dorénavant les conseils communautaires seront filmés et disponibles en replay sur You Tube et le site de la CCAM.

## **Points sur d'autres réunions par les représentants ou référents**

### **SMAEP**

Mme FERRAN indique s'être rendue à la réunion du SMAEP le 3 mars :

- pas d'augmentation du tarif de l'eau potable ;
- des travaux sur les vannes seront effectués de nuit prochainement ;
- l'enquête publique sur le projet du parc photovoltaïque est terminée ;
- une enquête sur les nitrates sera engagée prochainement.

Mme le Maire clôture la séance à 22 h30.